



Communiqué de presse

L'association Centre culturel de rencontre Jean-Jacques Rousseau qui valorisait depuis 2013 le site du Parc Rousseau à Ermenonville (Oise), propriété du Département, devrait cesser de fonctionner mi-juillet 2019. Une Assemblée générale extraordinaire se réunira fin mai à cet effet.

Cette décision du Conseil d'administration le 24 avril 2019 fait suite à l'impossibilité pour l'association de conclure sa convention triennale d'objectifs et de mise à disposition du site de 2019 à 2021. En effet, le Conseil Départemental de l'Oise n'a pas souhaité s'engager sur trois ans avec l'association, un refus motivé selon les termes d'un courrier de sa Présidente, en date du 22 mars 2019, par « *la réflexion que nous [le CD60] menons quant à l'exploitation de la propriété départementale d'Ermenonville* ».

Cette signature était indispensable avant le 31 mars 2019 pour conserver le label du ministère de la Culture « Centre culturel de rencontre ». Or, la convention avait été travaillée depuis de nombreux mois avec les partenaires : le Département de l'Oise, la Région Hauts-de-France et le ministère de la Culture – DRAC Hauts-de-France. Ce label et cette convention triennale définissent un cadre de travail qui réunit les partenaires autour d'un projet commun.

Le Parc Rousseau avait obtenu en 2012 le label Centre culturel de rencontre, label prestigieux qui rassemble des monuments d'exception et encadre un travail à la croisée de la restauration d'un site historique, du tourisme culturel, de la création contemporaine et de la transmission. Ainsi, le Parc, domaine paysager de 62 ha, était le premier jardin historique à rejoindre ce réseau, du fait de son histoire exceptionnelle, attachée à la fois à l'histoire internationale des jardins et à celle des Lumières –notamment, la figure de Jean-Jacques Rousseau. Le Parc avait été classé Monument historique en 1989 lors des célébrations de la Révolution française, après un premier classement dans les années 1930 des fabriques du Parc.

Une association avait été constituée par les partenaires publics afin de conférer une autonomie de gestion, tout en favorisant la diversification des ressources (le site étant auparavant directement géré par le Département de l'Oise) et la recherche de mécénat. Cette organisation permettait d'assurer une identité forte et une cohérence d'action entre le projet de valorisation patrimoniale, la programmation culturelle, la médiation culturelle et le rayonnement du lieu, dans l'esprit du Monument historique et pour le prolongement de son héritage.

Pour ce faire, l'association avait depuis 2013 déployé un vaste programme d'actions :

- la recherche sur le site et l'adaptation de la gestion paysagère aux principes historiques du marquis de Girardin, concepteur du lieu ; des diagnostics et études qui avaient permis d'élaborer un plan de gestion paysagère ainsi que la restauration de scènes pittoresques, en parallèle d'une gestion respectueuse de la biodiversité ;
- la mise en œuvre d'un programme important de production d'œuvres et d'événements culturels : résidences d'artistes, commandes de design, éditions de livres scientifiques et de textes littéraires, spectacle vivant, programmes spécifiques pour la jeunesse...

comme de connaissance du vivant : initiation à la botanique et aux savoir-faire traditionnels, observation de la faune et de la flore...

- le renforcement du programme d'éducation hors les murs à la philosophie jeunesse, en partenariat avec l'UNESCO et, plus largement, un programme de médiation culturelle sur site et hors site, dédié tant aux arts, à la danse, à la littérature, à la philosophie qu'à la connaissance de la nature.
- la fidélisation du public et son élargissement, les partenariats avec des acteurs variés du territoire (conservatoire d'espaces naturels, centre permanent d'initiative pour l'environnement, maisons d'écrivains, réseaux touristiques, rousseauistes, artistiques...) et des liens à l'étranger (notamment, en Suisse, en Angleterre et en Chine) autour des jardins.
- la recherche de ressources propres, qui avaient pu être générées, non seulement par les entrées, et aussi par des tournages de films, des événements privés et par le soutien de fondations privées.

À la croisée des trois univers que sont l'environnement paysager, la création artistique et la philosophie, le CCR Jean-Jacques Rousseau avait ainsi développé un projet original d'interdisciplinarité, ouvert à un large public, avec un fort volet éducatif. Le public du Parc Rousseau avait progressé, de 2012 à 2018, de 13 000 à 28 000 visiteurs.

Les partenaires institutionnels, qui souhaitent renouveler et développer leur soutien compte tenu de l'essor du projet, ont souhaité souligner la qualité du travail mené depuis 2013 par l'association.

La Direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France a pris acte de la décision du Département en soulignant que *« la labellisation CCR a reconnu le projet initié sur le Parc Jean-Jacques Rousseau comme porteur des valeurs universelles issues de l'esprit des Lumières pour sa portée actuelle et symbolique. Elle a permis le développement d'un espace singulier de découvertes et d'expérimentation dont ont su s'emparer les acteurs relais du territoire. Plus largement, ce projet contribue, à travers un réseau national de projets innovants, à accompagner les enjeux de mutations de nos sociétés et à lutter contre les déterminismes économiques et sociaux, première cause constatée d'inégalités. »*

L'ACCR, association des Centres culturels de rencontre, signale rester convaincu[e] *« de la qualité du projet déployé, de l'engagement de l'équipe hautement qualifiée, du renouveau paysager du site et de l'attention portée à la conservation des fabriques, de l'ancrage territorial très réussi auprès des scolaires et du tissu associatif, du rayonnement retrouvé parmi les spécialistes et universitaires internationaux. »* L'ACCR souligne également que depuis 2015 *« les charges initiales portées par le Département avaient diminué, y compris par rapport à la régie directe antérieure. »* et que *« ceci avait été possible grâce à un effort important de l'équipe qu'il faut saluer »*



www.parc-rousseau.fr / en savoir +
communication@parc-rousseau.fr
+33 (0)3 44 10 45 75